

Sainte-Julienne, le 11 avril 2022.

Chers citoyennes, chers citoyens, membres du conseil, monsieur le maire.

Lors de la réunion du conseil municipale ayant eu lieu le 14 mars dernier. Une question vous a été posée par une citoyenne à laquelle vous avez répondu et admis publiquement n'avoir jamais demandé et pris les permis municipaux nécessaires pour effectuer des coupes d'arbres à blanc et/ou des travaux de constructions sur les lieux du Camping/Domaine de la Fierté, située au 2905 montée Hamilton à Ste-Julienne et dont vous êtes le propriétaire. Vous prétendiez par la même occasion que la Municipalité tolère de tels gestes en contreparties des recettes municipales récoltées.

Votre décision d'avoir agi ainsi est inacceptable et en plus rends chacun des conseillers municipaux à cette table dans une position inconfortable et insoutenable, particulièrement le conseiller responsable de l'urbanisme, ainsi que la conseillère responsable de l'environnement. Puisqu'à partir de maintenant il deviendra très difficile pour les membres du Service d'urbanisme et de l'environnement (Directeur, inspecteurs et autres) d'appliquer les règlements municipaux en vigueur. Et j'ajouterai même tout comme il est fortement irrespectueux de votre part à titre de maire de priver la municipalité et ses citoyens de revenus additionnels en n'ayant pas demandé les permis nécessaires en question.

Pour notre part solidairement, moi Joël Ricard, Claude Rollin et Benoît Ricard tenons à informer la population juliennaise que nous nous dissociions totalement des propos et des gestes posés par le maire de Sainte-Julienne qui est propriétaire du Camping de la fierté.

Entre-temps et d'ici le moment que l'appareil municipal vérifie vos prétentions et vos agissements nous demandons à la population Juliennaise à continuer de respecter les règlements municipaux comme il se doit, et ce pour notre mieux-être et ceux qui viendront après nous.

Respectueusement vôtre.



M. Claude Rollin – Conseiller du district 1



M. Benoît Ricard – Conseiller du district 3



M. Joël Ricard – Conseiller du district 6